

# **LES ENJEUX DE LA FORMATION, SON DÉROULEMENT ET LES CONDITIONS DE PASSAGE DES ÉPREUVES DE L'EXAMEN À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE**

## **Les enjeux de la formation à la conduite**

L'automobile est un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes. En effet, au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une préoccupation pour tous. De plus, la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. Il est nécessaire de comprendre que les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité. L'accident est la conséquence d'un dysfonctionnement du système homme-véhicule-environnement, la formation constitue une approche qui prend en compte ces trois composantes. En France, la route est la première cause de mort violente.

31% des accidents mortels en France sont dues à la vitesse, suivie de l'alcool, puis des stupéfiants (19% et 9%).

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation, doit être poursuivi.

Pour aider ces nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir être et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante, les parcours de formation proposés nous permettront de vous guider dans votre progression avec l'aide de votre enseignant diplômé de la sécurité routière ou de votre accompagnateur.

## Comment se déroule la formation ?

- **Une évaluation** est faite avant le début de la formation. Cette évaluation porte sur vos capacités sensori-motrices; vos connaissances; vos capacités de compréhension et de traitement de l'information; vos aspects émotionnels et affectifs; vos facteurs de volonté; vos capacités de perception et sur vos capacités d'attention et de mémoire de travail. Elle est réalisée soit sur ordinateur soit en voiture. Si vous avez commencé vos cours pratique dans une autre auto-école, l'évaluation de départ est réalisée en voiture sous forme de bilan de compétences. Elle permettra l'estimation du nombre de leçons nécessaire à votre formation. Cette formation sera d'au moins 20 heures pratique pour la catégorie B (manuel), sauf si vous êtes déjà titulaire d'une autre catégorie de permis (sauf les catégories AM et B1) et au moins 13 heures pour la catégorie B78 (automatique).

Après cette évaluation, un contrat de formation est établi entre l'auto-école et l'élève. Le volume d'heures de conduite peut être revu d'un commun accord entre les différentes parties tout au long de la formation.

- **Des cours théoriques** exposant des grands thèmes de la sécurité routière et des tests d'évaluation. Ces cours permettent de connaître et comprendre les règles du code de la route et les tests d'évaluation sont des entraînements pour l'examen du code. Ces cours et tests sont organisés à distance sur le site Prépa-code ENPC avec un identifiant et un mot de passe.

Lorsque vous atteignez le niveau requis, vous pouvez être présenté à l'épreuve du code de la route. Vous pouvez vous former en alternant la formation théorique et la formation pratique.

• **Un apprentissage progressif de la conduite.** Quatre compétences générales sont enseignées, elles sont détaillées dans votre livret de formation. Dans un premier temps vous apprendrez à maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible voire nul, ensuite vous allez apprendre à appréhender la route et circuler dans des conditions normales, puis dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers et enfin vous apprendrez à pratiquer une conduite autonome, sûre et économique. Chaque compétence est détaillée en sous-compétences qui sont travaillées dans différents domaines didactiques :

– Procédures ; Risques ; Influences de l'entourage / pressions sociétales

Pour chacun des objectifs de votre programme, votre formateur mettra en place des évaluations. Pour ce faire, il vous précisera les critères et les conditions de réussite. Il vous sera ainsi possible de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles du livret. En fin de leçon, votre enseignant remplit votre fiche de suivi qui retrace votre progression, valide vos acquis et vous invite à remplir votre livret de formation. Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur les compétences générales de votre programme de formation, des bilans de compétences sont organisés. En fin de formation un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

**Lorsque l'ensemble des compétences requises est validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.**

Les cours pratiques sont individuels et peuvent être dispensés par 4 enseignants différents. Le jour ou la veille de l'examen pratique, une écoute pédagogique est proposée aux élèves. Cette écoute pédagogique est organisée par binôme sur des séances pratiques de 2 heures maximum. Vous êtes placé à l'arrière de la voiture chacun votre tour, vous observez l'élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.

- **L'utilisation systématique du livret d'apprentissage** comme outil de dialogue entre l'élève et l'enseignant. Ce livret d'apprentissage est avant tout un outil pédagogique utilisé conjointement par l'élève et l'enseignant de la conduite pour matérialiser les objectifs et la progressivité de la formation. La détention du livret d'apprentissage est obligatoire pour toute personne apprenant à conduire un véhicule sur les voies ouvertes à la circulation publique en vue de l'obtention du permis de conduire (art. R. 221-3 du code de la route).

- **Accompagner l'élève** à chaque présentation à l'examen pratique.

- **Mettre en place la formation continue** de nos enseignants à chaque fois que cela est nécessaire.

- **Mesurer la satisfaction de nos élèves.**

## **Comment se passe les épreuves du permis de conduire ?**

### **L'examen théorique général :**

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'école de conduite peut se charger de la prise de rendez-vous pour l'examen si vous le souhaitez. L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM. Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

### **L'examen pratique :**

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- Réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité. L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve. À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation ci-après.





Ministère de l'Éducation, du Travail, du Développement durable et de la Mer  
Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routières

**CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (Mod. H)**  
N° : \_\_\_\_\_ SÉRIE \_\_\_\_\_

EXEMPLAIRE  
ADMINISTRATION

Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Centre : \_\_\_\_\_ N° de département : \_\_\_\_

L'expert(e) - Nom : \_\_\_\_\_ Chargé(e) de l'évaluation de l'épreuve en circulation de : \_\_\_\_\_  
 Mme, Mlle, M.<sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

(1) Payer les mentions inscrites : nom de naissance suivi du nom d'usage s'il y a lieu

Catégorie de permis sollicitée : A  A1  B  B1  EB  C  EC  D  ED

Atteste de la réussite à l'examen de fitness(e) : né(e) le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_  
 N° de département : \_\_\_\_ ou pays : \_\_\_\_\_ déjà titulaire des catégories de permis : \_\_\_\_\_

régularisation  dispensé(e) d'épreuve pratique (Art. R 224-20 du Code de la Route) N° du permis : \_\_\_\_\_

<p><b>Résultat d'examen</b> <small>(sélectionner la mention correspondante etayer celle inutile)</small></p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; color: green;">FAVORABLE</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; color: red;">INSUFFISANT</p> <p>Examen non mené à son terme <input type="checkbox"/></p>	<p><b>Codes spécifiques :</b></p> <p><input type="checkbox"/> 01 <input type="checkbox"/> 101 <input type="checkbox"/> 102 <input type="checkbox"/> 103 <input type="checkbox"/> 105 <input type="checkbox"/> Av</p> <p><input type="checkbox"/> 106 jusqu'au : _____</p> <p>Vaut titre de conduite à compter du : ____/____/____</p> <p>Visite médicale valide jusqu'au : ____/____/____</p> <p>Autres codes : _____</p>	<p><b>Signature :</b></p> <div style="border: 1px solid gray; height: 40px; width: 100%;"></div>
--	---	--

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque				
	E	0	1	2	3					
<b>Connaitre et maîtriser son véhicule</b>										
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conclure autonome		
Effectuer des vérifications du véhicule										
Connaitre et utiliser les commandes										
<b>Appréhender la route</b>										
Prendre l'information						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conclure autonome		
Adapter son allure aux circonstances										
Appliquer la réglementation										
<b>Partager la route avec les autres usagers</b>										
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0		
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5		
Maintenir des espaces de sécurité						1	1	1		
	<b>Sous-totaux</b>									
Courtoisie au volant						+1				
Conduite économique et respectueuse de l'environnement						+1				
	<b>Total général</b>									

Observations

Merci de bien vouloir vous reporter à la notice explicative située au verso de ce document pour connaître les modalités de votre évaluation.